

## REGLEMENT DE CLASSEMENT DE SIMPLE 2026

### Table des matières

I.	CLASSEMENTS ET VALEURS .....	3
Article 1	Publication de classement .....	3
Article 2	Catégories .....	3
Article 3	Pyramide des classements .....	3
Article 4	Calcul des classements .....	4
Article 5	Limitation de descente de classement et de montée .....	4
Article 6	Assimilation de classement .....	5
Article 7	Réclamations .....	5
Article 8	Grilles de points .....	6
II.	OBTENTION DE POINTS .....	6
	Section 1 : Obtention de points durant les tournois et championnats .....	6
Article 9	Méthode de calcul des points .....	6
Article 10	Dispositions spécifiques .....	6
Article 11	Dispositions spécifiques : tournois ATP/WTA, tournois ITF Junior/Senior, tournois Tennis Europe (uniquement pour les joueurs de nationalité belge) .....	6
Article 12	Catégories officielles .....	6
Article 13	Pourcentage des points stade atteint suivant le nombre de participants .....	7
Article 14	Dispositions spécifiques : moment à partir duquel un joueur reçoit des points .....	7
	Section 2 : Obtention des points durant les interclubs .....	9
Article 15	Prise en compte des résultats et octroi des points en interclubs .....	9
	Section 3 : Détermination du classement final .....	10
Article 16	Les meilleures victoires prises en compte pour le classement final .....	10
Article 17	Classement des joueurs et joueuses de “65 points” à “115 points” .....	10
Article 18	Joueurs non calculés .....	10
Article 19	Disposition spécifiques : joueurs de la catégorie U9 .....	11
Article 20	Disposition spécifiques : joueurs de la catégorie U11 .....	11
Article 21	Dispositions spécifiques : joueurs de la catégorie U13 .....	12
Article 22	Changement de catégories d’âge .....	12
Article 23	Et en cas d’égalité de points .....	12
Article 24	Dispositions spécifiques : WO .....	14
Appendice A	.....	16

Appendice B .....	17
Appendice C .....	18
Appendice D – Grilles de points en TOURNOIS .....	20
Tournois jeunes .....	20
Juniors Masters (tour final des Critériums régionaux) .....	22
Belgian Junior Circuit.....	23
Championnat de Belgique Jeunes * .....	23
Tournois internationaux Jeunes Gens .....	24
Tournois internationaux Jeunes Filles.....	25
Tournois Dames.....	27
Ladies Masters (tour final des Critériums régionaux) .....	27
Phase finale du Belgian Circuit D1 .....	27
Tournois internationaux Dames .....	28
Tournois Dames +25 ans .....	29
Tournois Dames +40 ans .....	29
Tournois Dames +55 ans .....	29
Seniors Masters (tour final des Critériums régionaux).....	30
Championnats de Belgique vétérans Dames .....	31
Tournois internationaux Vétérans Dames.....	32
Tournois Messieurs .....	35
Gentlemen Masters (tour final des Critériums régionaux).....	35
Phase finale du Belgian Circuit M1 .....	35
Tournois internationaux Messieurs .....	36
Tournois Messieurs +35 ans.....	37
Tournois Messieurs +50 ans.....	37
Tournois Messieurs +60 ans.....	38
Seniors Masters (tour final des Critériums régionaux).....	38
Championnats de Belgique vétérans Messieurs .....	39
Tournois internationaux Seniors Messieurs .....	40
Appendice E – Points interclubs.....	42

## I. CLASSEMENTS ET VALEURS

### Article 1 Publication de classement

Le calcul de classement de simple est réalisé à l'issue de chaque période (en octobre et en mai) sur base des résultats obtenus lors des 12 mois précédents. Les résultats obtenus en compétitions sont donc pris en compte deux fois. Les interclubs, inter-séries et inter-régions se déroulent toujours avec le classement calculé en octobre.

La périodicité pour les sorties de classements de 2026 est fixée dans l'Appendice A du présent règlement.

Le classement de double est établi conformément aux règles du « classement de double ».

### Article 2 Catégories

Les joueurs sont répartis à travers quatre catégories de classements différentes, aussi bien pour les garçons et les Messieurs que pour les filles et les Dames :

- ✓ U9 (mixte)
- ✓ U10 (uniquement dans les tournois BJC)
- ✓ U11
- ✓ U13
- ✓ Adultes (U15 et +)

Sur base des points obtenus à chaque calcul de classement, un classement est attribué à chaque joueur et pour chaque catégorie à laquelle il peut participer. Cette règle n'est pas d'application pour les jeunes -9 et -11 classés .1 et .2. Ceux-ci reçoivent d'office 2 classements inférieurs dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure (ex : 9.1 > 11.3 ; 11.2 > 13.4).

### Article 3 Pyramide des classements

Chaque classement comprend un pourcentage où sont placés les joueurs suivant leur niveau dans la hiérarchie du tennis en Belgique. Plus on monte de classement, moins il y a de joueurs qui occupent chaque classement. Ce qui explique pourquoi on parle de pyramide de classement. Le pourcentage d'attribution des classements par catégorie d'âge (U9, U11, U13 et Adultes) est fixé à l'Appendice B.

Tous les joueurs classés à l'ATP et toutes les joueuses classées à la WTA qui ont au moins 10 points ATP/WTA à la dernière parution avant calcul de classement reçoivent le classement de « 115 pts » et, ce, par ordre croissant du classement international.

#### **Article 4 Calcul des classements**

Chaque joueur ayant joué au moins 2 matches officiels de simple en compétition pendant la période de prise en compte des résultats (période pour le calcul d'octobre = de novembre de l'année précédente à octobre de l'année en cours / période pour le calcul de mai = de mai de l'année précédente à mai de l'année en cours) est pris en considération pour le calcul du classement qui sera attribué pour la période suivante.

#### **Article 5 Limitation de descente de classement et de montée**

Lors de chaque calcul de classement, un joueur ayant joué 2 matches et + lors des 12 derniers mois pris en compte, peut descendre d'un classement maximum.

Attention, un joueur calculé ne peut pas perdre 1 classement lors de 2 calculs successifs.

Lors de chaque calcul de classement, un joueur n'ayant pas joué suffisamment de matches pour être classé (0 ou 1 match) durant 18 mois depuis la dernière fois qu'il a été calculé descend automatiquement d'un classement.

Pour les joueurs de 14 à 34 ans, la descente successive de classements est limitée à 4. Pour les 35 ans et +, elle est illimitée.

Un joueur ayant obtenu le classement de C30.5 ou plus ne pourra plus jamais descendre C30.6. Si après calcul de ses points, un joueur classé C30.5 redescend C30.6, il sera replacé au classement de C30.5 sans influencer le numerus clausus de la pyramide.

Particularité : un joueur peut, pour raison médicale, descendre de plus d'un classement par an.

Cette raison médicale ne peut jamais dépendre de l'âge du joueur, mais doit survenir suite à une cause externe incurable. Dans ce cas, le joueur doit soumettre une attestation médicale d'un médecin spécialisé dans la spécialisation concernée accompagnée d'une lettre explicative à remettre au Siège de la Ligue à laquelle il est affilié (TWB ou TV). La commission nationale des compétitions donnera son opinion sur l'effet (influence) qu'aura cette attestation et fixera, le cas échéant, un nouveau classement adapté au joueur.

La montée de classement, quant à elle, est limitée selon le nombre de matches gagnés durant la période. La limitation est organisée de la manière suivante :

- ✓ Aucun match gagné = pas de montée de classement
- ✓ 1 ou 2 matches gagnés = montée d'1 classement maximum
- ✓ 3 ou 4 matches gagnés = montée de 2 classements maximum
- ✓ A partir de 5 matches gagnés :
  - si participation à 1 seule compétition : montée de 2 classements maximum
  - si participation à minimum 2 compétitions : montée illimitée

Les matches gagnés par WO ne sont pas pris en considération.

## Article 6 Assimilation de classement

Un joueur qui n'est pas officiellement classé par Tennis Belgium et qui s'affilie dans un club, reçoit un classement de .8 ou C30.6 suivant son âge.

Si le secrétaire du club auquel appartient le joueur estime que la valeur réelle de celui-ci est supérieure au classement ainsi déterminé, il doit en informer le comité compétent (comité de classement national) et lui proposer le classement qu'il estime approprié.

Chaque joueur qui dispose d'un classement acquis dans une fédération étrangère doit signaler au secrétariat du club où il est inscrit, peu importe si le joueur a déjà joué des rencontres officielles à l'étranger. Le club est, quant à lui, obligé, dès l'affiliation du joueur, de transmettre son classement étranger à la Ligue à laquelle le club est affilié.

Dans le cas où une table d'équivalence existe avec le pays concerné et que le classement à l'étranger est supérieur au classement belge, celui-ci doit être adapté par la Ligue sur base de la table d'équivalence ou d'informations complémentaires (avis de la région, du club, de l'entraîneur, etc.).

Tous les joueurs de nationalité étrangère doivent demander une assimilation de classement à la Ligue du club dans lequel ils sont affiliés.

Pour les joueurs/joueuses ayant un ranking ATP/WTA, qui n'ont pas joué suffisamment de matches en Belgique pour être classés, la Ligue leur octroiera un classement belge. Ces joueurs recevront le classement et l'indice correspondant à celui du joueur belge qui les précède au classement ATP/WTA, suivi d'un sous-indice.

Pour les joueurs qui ont des résultats ITF ou Tennis Europe mais qui n'ont pas joué suffisamment de matches en Belgique pour être classés, le responsable du club où ils sont affiliés devra soumettre leurs résultats à sa ligue. Ces joueurs recevront le classement et l'indice correspondant à celui du joueur belge qui les précède au classement belge, suivi d'un sous-indice.

Lorsque ces joueurs sont inscrits sur une liste d'engagement interclubs, leur sous-indice doit être pris en considération pour déterminer l'ordre des joueurs sur les listes d'engagement ainsi que sur le formulaire de composition des équipes.

Exemple :

un joueur B-15/2 174 2-bis ne pourra pas être placé, ni jouer avant le joueur B-15/2 174.

Un joueur avec un sous-indice 174 3-Ter ne pourra pas être placé, ni jouer avant le joueur B-15/2 174 2-bis.

La Ligue se réserve le droit d'adapter le classement d'un joueur qui changerait de genre.

## Article 7 Réclamations

Les réclamations qui portent exclusivement sur des erreurs matérielles (résultats manquants, ...) seront examinées, ainsi que toute autre demande que la commission nationale des compétitions jugera recevable. La date extrême pour l'introduction des réclamations est communiquée par chaque Ligue lors de la publication des classements :

Les réclamations doivent parvenir au secrétariat général à l'adresse [reclamations@tppwb.be](mailto:reclamations@tppwb.be) dans les 5 jours ouvrables qui suivent la publication des classements.

**Article 8 Grilles de points**

Les points « stade atteint » obtenus lors des compétitions individuelles se trouvent à l'appendice D.

**II. OBTENTION DE POINTS****Section 1 : Obtention de points durant les tournois et championnats****Article 9 Méthode de calcul des points**

Le joueur obtient, par catégorie dans un tournoi auquel il participe, la somme des points suivants :

- ✓ Stade atteint : points obtenus en fonction du stade atteint dans le tableau : ceux-ci dépendent de la catégorie à laquelle le joueur participe et du nombre d'inscrits  
Les grilles de points sont reprises dans l'Appendice D de ce règlement.
- ✓ Bonus victoire : indice de valeur du classement de l'adversaire; il n'est pas pondéré selon le nombre d'inscrits.
- ✓ Bonus participation : 2 points par match joué (sauf en cas de défaite au 1<sup>er</sup> match); il n'est pas pondéré selon le nombre d'inscrits.

Pour plus de détails sur l'attribution des points, cf. article 14

**Article 10 Dispositions spécifiques**

Toutes les compétitions font l'objet de grilles de points spécifiques qui se trouvent à l'appendice D.

**Article 11 Dispositions spécifiques : tournois ATP/WTA, tournois ITF Junior/Senior, tournois Tennis Europe (uniquement pour les joueurs de nationalité belge)**

Dans certains cas, des points sont attribués lors de la participation aux tournois internationaux. Les détails et grilles de points sont repris à l'Appendice D : tournois internationaux.

**Article 12 Catégories officielles**

Les points attribués lors de la participation aux tournois en simples sont indiscutablement liés avec les catégories proposées. Ceci implique qu'aucune catégorie de simple ne peut être proposée en dehors de ces catégories officielles.

### **Article 13 Pourcentage des points stade atteint suivant le nombre de participants**

Le nombre de points « stade atteint » dépend du nombre de joueurs inscrits dans le tableau.

- ✓ 2 ou 3 participants effectifs : attribution de 60 % des points du stade atteint obtenus
- ✓ 4 à 7 participants effectifs : attribution de 85 % des points du stade atteint obtenus
- ✓ 8 à 11 participants effectifs : attribution de 90 % des points du stade atteint obtenus
- ✓ 12 à 15 participants effectifs : attribution de 95 % des points du stade atteint obtenus
- ✓ 16 à 23 participants effectifs : attribution de 100 % des points du stade atteint obtenus
- ✓ 24 à 31 participants effectifs : attribution de 105 % des points du stade atteint obtenus
- ✓ à partir de 32 participants effectifs : attribution de 110 % des points du stade atteint obtenus

### **Article 14 Dispositions spécifiques : moment à partir duquel un joueur reçoit des points**

#### **Chez les jeunes :**

- Les points « bonus participation » sont attribués, sauf en cas de défaite au premier match.
- Les points « bonus victoire » et les « bonus participation » sont pondérés de la façon suivante :

Tournois sous forme de tableaux ou de poules :

- -13 = 100 % des points
- -11 = 65 % des points
- -9 = 40 % des points

Championnats et Belgian Junior Circuit :

- -13 et -12 = 100 % des points
- -11 = 65 % des points
- -10 = 50 % des points
- -9 = 40 % des points

- Les points « stade atteint » sont attribués de la façon suivante :

Chaque tournoi compte pour une compétition.

Les points sont comptabilisés séparément par tournoi.

Tournoi avec tableau par élimination directe :

Tous les joueurs obtiennent des points sauf ceux qui sont éliminés lors de leur premier match.

Tournoi par poules + tableau final :

Le tableau final (à partir du premier match) ainsi que les poules donnent des points suivant le stade atteint.

Tournoi par poule unique :

- Lors d'un tournoi grade 3 en -9, -11 et -13 avec 3 à 5 inscrits, aucun tableau final n'est organisé. Le tournoi s'organise en une poule unique.

- A l'issue du classement final de la poule, tous les joueurs, sauf le dernier de la poule, reçoivent les points « stade atteint » du tableau final de la grille correspondante et de la catégorie concernée.
- Lors d'un tirage au sort avec plusieurs poules, le joueur le moins bien classé de la poule reçoit des points « stade atteint » par victoire.

Juniors Masters :

- Chaque joueur obtient des points à 100%, à partir de son premier match, quel que soit le nombre d'inscrits.

Lors d'un tournoi Grade 3, celui qui n'a remporté aucun match ne recevra aucun point et son tournoi ne sera pas comptabilisé dans son nombre de tournois de la saison.

Championnat de Belgique Jeunes (tour final du BJC) :

- Chaque joueur obtient des points à 100%, à partir de son premier match, quel que soit le nombre d'inscrits.

### **Chez les adultes :**

Les points « bonus participation » sont octroyés à 100 %, quel que soit la catégorie d'âge, sauf en cas de défaite lors du premier match.

Les points « bonus victoire » sont octroyés à 100 %, quel que soit la catégorie d'âge. Les points « stade atteint » sont attribués de la façon suivante :

- ✓ Tous les joueurs obtiennent des points sauf ceux qui sont éliminés lors de leur premier match.
- ✓ Chaque tournoi compte pour une compétition.
- ✓ Les points sont comptabilisés séparément par tournoi.

### **Tour final du Belgian Circuit (Messieurs 1 et Dames 1) :**

- ✓ Chaque joueur obtient des points à partir de son premier match à 100% quel que soit le nombre d'inscrits.

### **Seniors, Ladies & Gentlemen Masters et Championnat de Belgique Vétérans :**

- ✓ Chaque joueur obtient des points à 100%, à partir de son premier match, quel que soit le nombre d'inscrits.

## Section 2 : Obtention des points durant les interclubs

### Article 15 Prise en compte des résultats et octroi des points en interclubs

- ✓ Les interclubs attribuent des points suivant le classement de l'adversaire et correspondent à une compétition.
- ✓ Ils entrent en ligne de compte pour le calcul des 6 meilleures compétitions s'ils en font partie.
- ✓ Les 3 meilleurs résultats sur l'ensemble des matches gagnés sont pris en compte. Si 0 victoire obtenue, le joueur n'obtient aucun point et ses interclubs ne sont pas pris en compte pour les 6 meilleurs résultats/compétitions. Les matches joués entrent en ligne de compte pour le nombre de matches officiels joués.
- ✓ Rappel : à partir de 2 matches officiels, le classement est calculé.
- ✓ Les points obtenus pour déterminer les 3 meilleurs résultats le sont selon le tableau suivant :
  - les 3 matches gagnés ayant comptabilisé le plus de points sont valorisés à 100 %, divisés par 3.
  - si 2 matches gagnés, les points récoltés sont valorisés à 80 %, divisés par 2.
  - si 1 match gagné, les points récoltés sont valorisés à 60 %.

#### Attention: certains éléments ci-dessous sont spécifiques aux jeunes :

1. Ils sont calculés sans tenir compte de la catégorie d'âge dans laquelle ils ont été acquis.  
NB : lors d'un changement de catégorie d'âge, les points obtenus sont uniquement pris en compte pour la catégorie d'âge qu'il intègre.
2. Lors de chaque calcul de classement, un joueur ayant joué 2 matches et + lors de la période prise en compte peut descendre d'un classement maximum s'il reste dans la même catégorie d'âge. A nouveau pour celles et ceux qui restent dans la même catégorie d'âge, ils ne peuvent pas perdre 1 classement lors de 2 calculs successifs.
3. Après une période d'interruption, un jeune qui reprend la compétition reçoit le classement de la catégorie d'âge à laquelle il appartient sur base des points récoltés lors du dernier calcul de classement connu.
4. Un joueur de -13 ans, qui se situe dans le 0,5% le plus élevé de sa pyramide d'âge, intègre définitivement la pyramide des adultes avec le classement minimum de « 30 points », en influençant le numéris clausus de cette pyramide.  
NB : aucun de ces joueurs, quel que soit leur âge, ne réintègrera plus jamais la pyramide des classements jeunes.  
Les autres joueurs -13 ans (ceux qui restent dans la pyramide jeunes) reçoivent tous un double classement : jeunes (.1 à .8) et adultes ; ce classement adulte n'influence pas le numéris clausus de la pyramide des adultes.  
Si leur classement adulte est de minimum « 30 points », ils ont accès aux compétitions adultes.
5. Sont d'office considérés comme 9.8 ; 11.8 et 13.8, les joueurs qui n'ont jamais obtenu un classement, ainsi que ceux dont les résultats/compétition obtenus les placent à ce niveau.
6. La catégorie « rouge » (Challenge Clubs 12 mètres + interclubs 12 mètres) n'attribue aucun point pour le calcul du classement individuel jeune.

### Section 3 : Détermination du classement final

#### Article 16 Les meilleures victoires prises en compte pour le classement final

Les 6 meilleurs résultats obtenus au travers des compétitions individuelles et par équipe (y compris les matches gagnés ou perdus par WO) et durant les 12 derniers mois (2 périodes de calcul de classement) seront pris en considération pour le calcul de classement.

La somme des points de ces 6 meilleurs résultats est divisée par 6.

Si un joueur a remporté des points dans moins de 6 compétitions, la somme des points sera pondérée selon le tableau suivant :

Nombre de catégories	Pondération
1	80% du total ÷ 1
2	84% du total ÷ 2
3	88% du total ÷ 3
4	92% du total ÷ 4
5	96% du total ÷ 5
6	100% du total ÷ 6

Plus de 6 catégories	Prise en compte du total des 6 meilleures ÷ 6
----------------------	---

#### Article 17 Classement des joueurs et joueuses de «65 points» à «115 points»

Jusqu'au classement « 90 points », seul le classement du joueur est donné.

A partir du classement « 95 points », un indice est ajouté à côté du classement de chaque joueur. Il sera notamment utilisé pour déterminer les têtes de série dans les tournois et les n° d'ordre en interclubs.

#### Article 18 Joueurs non calculés

A partir de 2 matches officiels, le classement est calculé. Les joueurs ayant joués 0 ou 1 match de simple durant 1 période (12 mois) ne sont pas calculés, ils maintiennent leur classement et sont introduits après répartition de ceux qui ont été calculés et n'influencent donc pas le numéris clausus de la pyramide des classements.

Les joueurs qui disposent d'un numéro (indice) (« 115 points » à « 95 points ») et qui jouent 0 ou 1 match durant la période précédente conservent leur classement et obtiennent le dernier indice de ce classement en « bis ».

Les joueurs classés « 115 points » à « 95 points » qui subissent une descente automatique de classement sont placés dernier numéro de leur nouveau classement. Ex. : un « 100 points » qui descend après 18 mois d'inactivité devient dernier « 95 points » en bis.

### **Article 19 Disposition spécifiques : joueurs de la catégorie U9**

#### **MAI**

- ✓ Tous les joueurs de la catégorie U9 sont calculés sur base des résultats obtenus pendant les 12 derniers mois et seront placés à travers la pyramide suivant les pourcentages définis.

#### **OCTOBRE**

- ✓ Les joueurs qui quittent la catégorie d'âge U9 (9ans) ne sont pas pris en considération pour l'établissement de la pyramide de classement U9.  
  
Tous les joueurs qui appartiennent à cette catégorie la saison suivante (8 ans et plus jeune) seront répartis sur base des résultats obtenus durant les 12 derniers mois.

### **Article 20 Disposition spécifiques : joueurs de la catégorie U11**

#### **MAI**

- ✓ Tous les joueurs de la catégorie U11 sont calculés sur base des résultats obtenus durant les 12 derniers mois et seront répartis à travers la pyramide sur base des pourcentages définis.

#### **OCTOBRE**

- ✓ Tous les joueurs qui quittent la catégorie d'âge U11 (11 ans) n'entrent plus en considération pour l'établissement de la pyramide U11.  
  
Tous les joueurs qui appartiennent à cette catégorie la saison suivante (9 à 10 ans) seront placés à travers la pyramide U11 sur base des résultats obtenus pendant les 12 derniers mois.

## Article 21 Dispositions spécifiques : joueurs de la catégorie U13

### MAI

- ✓ Démarche 1
  - Tous les joueurs de la catégorie U13 sont calculés sur base des résultats obtenus les 12 derniers mois et seront placés à travers cette pyramide suivant les pourcentages définis.
  - 0,5 % des joueurs ayant récolté le plus de points seront repris dans la pyramide U15 et + et ceci avec un classement minimum de « 30 points ».
- ✓ Démarche 2
  - Les autres joueurs seront répartis sur base des résultats obtenus durant les 12 derniers mois et suivant les pourcentages définis dans la pyramide.

### OCTOBRE

- ✓ Démarche 1
  - Tous les joueurs de la catégorie U13 sont calculés sur base des résultats obtenus durant les 12 derniers mois et sont répartis à travers la pyramide sur base des pourcentages définis.
  - Intégration des -13 ans classés « 30 points » et + : lors de chaque calcul de classement, le 0,5% des joueurs -13 ans qui ont récolté le plus de points intègre la pyramide des adultes sur base des points qu'ils ont obtenus. Ils ne seront plus jamais pris en compte pour le classement jeunes.
  - Ils intègrent la pyramide « adultes » (-15 ans & +) avant répartition des adultes ; ils sont donc pris en compte pour le numérus clausus de cette pyramide.
- ✓ Démarche 2
  - Les joueurs qui quittent cette catégorie d'âge (13ans) ne sont plus pris en considération pour l'établissement de la nouvelle pyramide U13.
  - Ils influenceront la pyramide U15 et + et disposeront d'un classement au moins équivalent à la valeur et au classement obtenus dans le calcul démarche 1.

Tous les joueurs appartenant à cette catégorie la saison prochaine (11 et 12ans) sont divisés suivant les pourcentages déterminés dans la pyramide démarche 2 et ceci sur base des résultats des 12 mois précédents.

## Article 22 Changement de catégories d'âge

Le joueur est intégré dans la nouvelle pyramide avec les points obtenus dans la catégorie qu'il quitte.

Les joueurs U9 et U11 qui peuvent jouer en U11 et U13 reçoivent également un classement U11 et U13.

## Article 23 Et en cas d'égalité de points

- ✓ Au changement de catégorie, priorité à celui qui ne quitte pas la catégorie (d'application pour U9, U11 et U13)
- ✓ Les critères suivants sont d'application en cas d'un format de jeu identique :

- le meilleur ratio points obtenus/nombre de matches joués
- le plus grand nombre de victoires
- le plus grand nombre de points obtenus lors des victoires

En cas de nouvelle égalité, tous les joueurs concernés obtiendront le même classement. Ce classement sera défini sur base de la place qu'il reste à l'intérieur de la catégorie concernée et suivant le pourcentage défini pour établir la pyramide.

### Exemples de calcul des points d'un classement

#### Exemple 1 :

Un joueur récolte les points suivants :

- ✓ 400 points pour son résultat en interclubs
- ✓ 300 points pour son résultat lors d'une catégorie tournoi
- ✓ 400 points pour son résultat lors d'une autre catégorie tournoi

-----  
 1.100 points au total des 3 catégories -> 3 catégories = 88 % du total ÷ 3

-----  
 1.100 points (88 % de 1.100 points ÷ 3 = 322,6 points)

Conclusion : le résultat final de ce joueur est de 322,6 points

#### Exemple 2 :

Un joueur récolte les points suivants :

- ✓ 500 points pour son résultat en interclubs
- ✓ 700 points pour son résultat lors d'une catégorie tournoi
- ✓ 200 points pour son résultat lors d'une autre catégorie tournoi
- ✓ 1.000 points pour son résultat lors d'une autre catégorie tournoi
- ✓ 600 points pour son résultat lors d'une autre catégorie tournoi
- ✓ 600 points pour son résultat lors d'une autre catégorie tournoi
- ✓ 600 points pour son résultat lors d'une autre catégorie tournoi

-----  
 4.200 points au total des 7 catégories 6 meilleurs résultats = 4.000

6 catégories = 100 % du total ÷ 6 = 4.000 points (100 % de 4.000 points ÷ 6 = 666,6 points)

-----  
 Conclusion : le résultat final de ce joueur est de 666,6 points

### Exemple 3 :

Un joueur récolte les points suivants :

- ✓ 0 point pour son résultat en interclubs
- ✓ 30 points pour son résultat lors d'une catégorie tournoi
- ✓ 40 points pour son résultat lors d'une autre catégorie tournoi
- ✓ 0 point pour son résultat lors d'une autre catégorie tournoi

-----  
70 points au total des 4 catégories

Attention : les 2 résultats avec 0 point ne sont pas pris en considération.

Donc, 2 catégories = 84 % du total ÷ 2

-----  
70 points (84 % de 70pts ÷ 2 = 29,4 points)

Conclusion : le résultat final de ce joueur est de 29,4 points

#### Article 24 Dispositions spécifiques : WO

- ✓ Un joueur qui déclare WO reçoit les points du stade atteint au moment auquel il déclare WO (étant perdant de ce stade).
- ✓ Le joueur qui déclare WO en simple, est sanctionné sur base de l'article 33 du règlement d'ordre intérieur.
- ✓ Points de pénalité pour Walk-Over (WO)
  - Un seul WO est calculé par semaine. Une seule sanction par semaine peut être prononcée. Si un joueur déclare ou est déclaré plusieurs fois WO par semaine, ceux-ci sont comptabilisés une seule fois.
  - Les points de pénalité reçus pour cause de WO sont conservés durant 12 mois. Après 12 mois, les points de pénalités reçus sont échus.
  - Un WO est automatiquement considéré comme non excusé et est immédiatement sanctionné par 5 points de pénalité au code de conduite sauf si le joueur transmet un justificatif au secrétariat régional de la région à laquelle il est affilié et ce, maximum 5 jours après la date prévue de la fin du tournoi.
  - Le secrétariat régional peut transformer un WO « non-excuse » en WO « excuse » si le document fourni est un certificat médical, un document de police en cas d'accident, une attestation de la commune ou tout autre document que le secrétariat jugera suffisant pour justifier le WO.
  - Durant une période de 12 mois, les 2 premiers WO excusés ne seront pas sanctionnés : le joueur ne reçoit pas de points au code de conduite. A partir du 3<sup>ème</sup> WO excusé endéans la période de 12 mois, le joueur reçoit 3 points de pénalité.
- ✓ Ces points de pénalités s'additionnent aux points de conduite et entraînent une suspension automatique de 15 jours une fois le total de 10 points atteint. Cette suspension prend cours 4 semaines après le mardi qui suit la semaine du dernier WO et ne peut être active entre deux saisons. En cas de suspension d'un joueur, la sanction est d'application pour toutes les compétitions excepté les interclubs.
- ✓ Un joueur qui gagne 1 match par WO reçoit les points bonus « victoire » et bonus «

participation ».

## **Appendice A**

### **Périodicité :**

Le règlement prévoit initialement un calcul des classements 2 fois par an, une fois en mai et une fois en octobre.

Une première fois la semaine du 11 mai 2026 sur base des résultats obtenus du 12 mai 2025 au 10 mai 2026 inclus.

Une deuxième fois la semaine du 28 septembre 2026 sur base des résultats obtenus du 20 octobre 2025 au 27 septembre 2026 inclus.

La publication des nouveaux classements est prévue au plus tard 10 jours après le calcul.

### **ATTENTION**

- ✓ Inscription aux tournois qui commencent le jeudi 15 octobre 2026 et suivants, à partir du lundi 5 octobre 2026
- ✓ Jusqu'au mardi 26 mai 2026, inscription aux tournois qui se terminent le dimanche 7 juin 2026 avec les classements d'octobre 2025
- ✓ A partir du mercredi 27 mai 2026, inscription aux tournois qui se terminent le dimanche 14 juin 2026 et aux suivants avec les classements de mai 2026
- ✓ Si une réclamation est envoyée et en cours de traitement tout en étant déjà inscrit dans un tournoi, ce tournoi se jouera avec le classement que le joueur avait au moment de son inscription.
- ✓ Par contre, lors du calcul suivant, on tiendra compte du classement que le joueur a obtenu à l'issue de sa réclamation.

## Appendice B

### Valeurs des classements U15 & +

Répartition des classements des joueurs suivant les pourcentages définis

DAMES	Classements	MESSIEURS
A partir de 10 points WTA	115 pts	A partir de 10 points ATP
0,1 %	110 pts	0,1 %
0,2 %	105 pts	0,2 %
0,3 %	100 pts	0,3 %
0,4 %	95 pts	0,4 %
0,5 %	90 pts	0,6 %
0,6 %	85 pts	0,8 %
0,8 %	80 pts	1 %
1 %	75 pts	1,2 %
1,2 %	70 pts	1,5 %
1,4 %	65 pts	1,8 %
1,6 %	60 pts	2,1 %
1,8 %	55 pts	2,4 %
2 %	50 pts	2,7 %
2,2 %	45 pts	3 %
2,4 %	40 pts	3,3 %
2,6 %	35 pts	3,6 %
3,6 %	30 pts	4,1 %
5,1 %	25 pts	4,6 %
6,6 %	20 pts	5,1 %
8,6 %	15 pts	5,6 %
13 %	10 pts	13,6 %
19 %	5 pts	18,6 %
25 %	3 pts	23,4 %

## Appendice C

### Valeurs classements U9, U11 et U13

Répartition des classements des joueurs par pourcentage

<b>Classements -9 ans</b>	
.1	3%
.2	4%
.3	6%
.4	9%
.5	12%
.6	16%
.7	22%
.8	28%

<b>Classements -11 ans</b>	
.1	3%
.2	4%
.3	6%
.4	9%
.5	12%
.6	16%
.7	22%
.8	28%

<b>Classements -13 ans</b>	
Etape 1	
Passage uniquement à un classement adultes	0,5%
Etape 2	
.1	3%
.2	4%
.3	6%
.4	9%
.5	12%
.6	16%
.7	22%
.8	28%

## Appendice D – Grilles de points en TOURNOIS

### Tournois jeunes

<b>Grades 3</b>								
<b>Catégories</b>	<b>TP</b>	<b>TP</b>	<b>TP</b>	<b>TP</b>	<b>1/4</b>	<b>1/2</b>	<b>F</b>	<b>V</b>
<b>-15 ans</b>	17,5	21	25	30	36	43,5	52,5	63
<b>-13 ans</b> (jeunes gens)	Poules (4pts/vict si pas qualifié pour TF)			10	12	14,5	17,5	21
<b>-13 ans</b> (jeunes filles)	Poules (5pts/vict si pas qualifié pour TF)			17,5	21	25	30	36
<b>-11 ans</b>	Poules (2,6pts/vict si pas qualifié pour TF)			6.5	7,8	9,42	11,37	13,65
<b>-9 ans</b>	Poules (1,6pts/vict si pas qualifié pour TF)			4	4,8	5,8	7	8,4
<b>Grades 2</b>								
<b>Catégories</b>	<b>TP</b>	<b>TP</b>	<b>TP</b>	<b>TP</b>	<b>1/4</b>	<b>1/2</b>	<b>F</b>	<b>V</b>
<b>-15 ans</b>	36	43,5	52,5	63	75	90	108	130
<b>-13 ans</b> (jeunes gens)	10	12	14,5	17,5	21	25	30	36
<b>-13 ans</b> (jeunes filles)	17,5	21	25	30	36	43,5	52,5	63
<b>-11 ans</b>	6.5	7,8	9,4	11,4	13,65	16,25	19,5	23,4
<b>-9 ans</b>	4	4,8	5,8	7	8,4	10	12	14,4
<b>Grades 1</b>								
<b>Catégories</b>	<b>TP</b>	<b>TP</b>	<b>TP</b>	<b>TP</b>	<b>1/4</b>	<b>1/2</b>	<b>F</b>	<b>V</b>
<b>-15 ans</b>	75	90	108	130	156	187	225	270
<b>-13 ans</b> (jeunes gens)	21	25	30	36	43,5	52,5	63	75
<b>-13 ans</b> (jeunes filles)	36	43,5	52,5	63	75	90	108	130
<b>-11 ans</b>	13,6	16,4	19,5	23,4	28,27	34,12	40,95	48,75
<b>-9 ans</b>	8,4	10	12	14,4	17,4	21	25,2	30

### **Grade 3 en -9, -11 et -13**

- ✓ Si 2 inscrits :
  - confrontation directe et unique entre les 2 joueurs - rencontre en 2 sets gagnants
  - attribution du bonus participation aux deux joueurs + bonus victoire au vainqueur
- ✓ Si 3 à 5 inscrits :
  - organisation d'une poule unique
  - à l'issue du classement final de la poule, tous les joueurs, sauf le dernier de la poule, reçoivent les points « stade atteint » du tableau final de la grille correspondante
- ✓ Si poules + tableau final :
  - tous les matches de poule et le tableau final (dès le 1<sup>er</sup> match) délivrent des points « stade atteint ».
  - un joueur qui n'a obtenu aucune victoire lors des matches de poule n'obtient aucun point et son tournoi n'est pas comptabilisé dans le nombre de catégorie pris en compte.

## Juniors Masters (tour final des Critériums régionaux)

<b>Grades 3</b>			
<b>Catégories</b>	<b>1/2</b>	<b>F</b>	<b>V</b>
<b>-15 ans</b>	43,5	52,5	63
<b>-13 ans</b> (jeunes gens)	14,5	17,5	21
<b>-13 ans</b> (jeunes filles)	25	30	36
<b>-11 ans</b>	9,42	11,37	13,65
<b>-9 ans</b>	5,8	7	8,4
<b>Grades 2</b>			
<b>Catégories</b>	<b>1/2</b>	<b>F</b>	<b>V</b>
<b>-15 ans</b>	90	108	130
<b>-13 ans</b> (jeunes gens)	25	30	36
<b>-13 ans</b> (jeunes filles)	43,5	52,5	63
<b>-11 ans</b>	16,25	19,5	23,4
<b>-9 ans</b>	10	12	14,4
<b>Grades 1</b>			
<b>Catégories</b>	<b>1/2</b>	<b>F</b>	<b>V</b>
<b>-15 ans</b>	187	225	270
<b>-13 ans</b> (jeunes gens)	52,5	63	75
<b>-13 ans</b> (jeunes filles)	90	108	130
<b>-11 ans</b>	34,12	40,95	48,75
<b>-9 ans</b>	21	25,2	30

<b>Belgian Junior Circuit</b>								
<b>Catégories</b>	<b>TP</b>	<b>TP</b>	<b>TP</b>	<b>TP</b>	<b>1/4</b>	<b>1/2</b>	<b>F</b>	<b>V</b>
<b>-15 ans</b>	324	390	467	560	672	806	967	1160
<b>-13 ans</b>	156	187	225	270	324	390	467	560
<b>-11 ans</b>	30	36	43,5	52,5	63	75	89	106,5
<b>-10 ans</b>	19,5	23,4	28,3	34,1	40,95	48,75	57,85	69,22
<b>-9 ans</b>	12	14,4	17,4	21	25,2	30	35,6	42,6

<b>Championnat de Belgique Jeunes *</b>				
<b>Catégories</b>	<b>1/4</b>	<b>1/2</b>	<b>F</b>	<b>V</b>
<b>-15 ans</b>	1008	1209	1450,5	1740
<b>-13 ans</b>	486	585	700,5	840
<b>-11 ans</b>	94,5	112,5	133,5	159,75
<b>-10 ans</b>	61,42	73,12	86,77	103,84
<b>-9 ans</b>	37,8	43,8	53,4	63,9

\* Les points sont attribués à 100% dès le premier match, même en cas de défaite.

### Tournois internationaux Jeunes Gens

- ✓ Stade atteint : quel que soit le nombre d'inscrits, ces tournois attribuent 100% des points.
- ✓ Bonus victoire et participation : ne sont attribués que dans le tableau final et uniquement pour ceux qui atteignent le tour qui donne des points stade atteint.

Catégories	TP	TP	TP	TP	1/8	1/4	1/2	F	V	BV
<b>Chpnts d'Europe -18 et Grand Slam</b>	1670	2004	2405	2887	3466	4161	4995	5995	7190	115
<b>ITF -18 J 500</b>	1670	2004	2405	2887	3466	4161	4995	5995	7190	115
<b>ITF -18 J 300</b>	1160	1392	1670	2004	2405	2887	3466	4161	4995	115
<b>ITF -18 J 200</b>	967	1160	1392	1670	2004	2405	2887	3466	4161	105
<b>ITF -18 J 100</b>	865	1018	1198	1409	1658	1951	2295	2700	3177	100
<b>ITF -18 J 60</b>	672	806	967	1160	1392	1670	2004	2405	2887	95
<b>ITF -18 J 30</b>	560	672	806	967	1160	1392	1670	2004	2405	90
<b>Chpnts d'Europe -16</b>	967	1160	1392	1670	2004	2405	2887	3466	4161	105
<b>TE -16 Gr.1</b>	467	560	672	806	967	1160	1392	1670	2004	90
<b>TE -16 Gr.2</b>	/	/	/	/	/	672	806	967	1160	80
<b>TE -16 Gr.3</b>	/	/	/	/	/	672	806	967	1160	80
<b>Chpnts d'Europe -14 et Super Catég</b>	467	560	672	806	967	1160	1392	1670	2004	90
<b>TE -14 Gr.1</b>	390	467	560	672	806	967	1160	1392	1670	90
<b>TE -14 Gr.2</b>	/	/	/	/	/	672	806	967	1160	80
<b>TE -14 Gr.3</b>	/	/	/	/	/	560	672	806	967	75

<b>TE -12 Gr.1</b>	/	/	/	/	/	468	551	648	763	70
<b>TE -12 Gr.2</b>	/	/	/	/	/	324	390	467	560	65

### Tournois internationaux Jeunes Filles

- ✓ Stade atteint : quel que soit le nombre d'inscrits, ces tournois attribuent 100% des points.
- ✓ Bonus victoire et participation : ne sont attribués que dans le tableau final et uniquement pour ceux qui atteignent le tour qui donne des points stade atteint.

Catégories	TP	TP	TP	TP	1/8	1/4	1/2	F	V	BV
<b>ITF -18 Grand Slam</b>	1392	1670	2004	2405	2886	3464	4157	4989	5987	115
<b>Chpnts d'Europe -18</b>	560	672	806	967	1160	1392	1670	2004	2405	115
<b>ITF -18 J 500</b>	560	672	806	967	1160	1392	1670	2004	2405	115
<b>ITF -18 J 300</b>	467	560	672	806	967	1160	1392	1670	2004	110
<b>ITF -18 J 200</b>	390	467	560	672	806	967	1160	1392	1670	105
<b>ITF -18 J 100</b>	324	390	467	560	672	806	967	1160	1392	100
<b>ITF -18 J 60</b>	270	324	390	467	560	672	806	967	1160	100
<b>ITF -18 J 30</b>	270	324	390	467	560	560	672	806	967	95
<b>Chpnts d'Europe -16</b>	390	467	560	672	806	967	1160	1392	1670	105
<b>TE -16 Gr.1</b>	225	270	324	390	467	467	560	672	806	95
<b>TE -16 Gr.2</b>	/	/	/	/	/	390	467	560	672	85
<b>TE -16 Gr.3</b>	/	/	/	/	/	390	467	560	672	85
<b>Chpnts d'Europe -14 et Super Catég</b>	270	324	390	467	560	672	806	967	1160	100

<b>TE -14 Gr.1</b>	225	270	324	390	467	560	672	806	967	95
<b>TE -14 Gr.2</b>	/	/	/	/	/	467	560	672	806	85
<b>TE -14 Gr.3</b>	/	/	/	/	/	390	467	560	672	80
<b>TE -12 Gr.1</b>	/	/	/	/	/	390	467	560	672	80
<b>TE -12 Gr.2</b>	/	/	/	/	/	324	390	467	560	75

## Tournois Dames

Catégories	TP	TP	TP	TP	1/8	1/4	1/2	F	V
<b>D1**** (90-115)</b>	560	672	806	967	1160	1392	1670	2004	2405
<b>D1**** (90-115)</b>	467	560	672	806	967	1160	1392	1670	2004
<b>D1*** (90-115)</b>	390	467	560	672	806	967	1160	1392	1670
<b>D1** (90-115)</b>	324	390	467	560	672	806	967	1160	1392
<b>D1* (90-115)</b>	270	324	390	467	560	672	806	967	1160
<b>D2 (65-85)</b>	130	156	187	225	270	324	390	467	560
<b>D3 (35-60)</b>	63	75	90	108	130	156	187	225	270
<b>D4 (15-30)</b>	30	36	43,5	52,5	63	75	90	108	130
<b>D5 (3-10)</b>	14,5	17,5	21	25	30	36	43,5	52,5	63

## Ladies Masters (tour final des Critériums régionaux)

Catégories	F	V
<b>D2</b>	467	560
<b>D3</b>	225	270
<b>D4</b>	108	130
<b>D5</b>	52,5	63

## Phase finale du Belgian Circuit D1

Les points sont attribués dès le premier match même en cas de défaite.

Catégories	1/4	1/2	F	V
<b>D1 (BC)</b>	1392	1670	2004	2405

### Tournois internationaux Dames

Catégories	TP	TP	TP	TP	1/8	¼	1/2	F	V	BV
<b>W100</b>	/	/	2886	3464	4157	4989	5987	7185	8622	115
<b>W75</b>	/	/	2405	2886	3464	4157	4989	5987	7185	115
<b>W50</b>	/	/	2004	2405	2886	3464	4157	4989	5987	115
<b>W35</b>	/	/	1670	2004	2405	2886	3464	4157	4989	115
<b>W15</b>	/	/	1392	1670	2004	2405	2886	3464	4157	115

### Tournois Dames +25 ans

Catégories	TP	TP	TP	1/8 F	1/4 F	1/2 F	F	V
<b>D25/1</b> <b>(65-115)</b>	146	171,5	206	247,5	297	357	428,5	513,5
<b>D25/2</b> <b>(35-60)</b>	69	82,5	99	119	146	171,5	206	247,5
<b>D25/3</b> <b>(15-30)</b>	33	40	48	58	69	82,5	99	119
<b>D25/4</b> <b>(3-10)</b>	16	19	23	27,5	33	40	48	58

### Tournois Dames +40 ans

Catégories	TP	TP	TP	1/8	1/4	1/2	F	V
<b>D40/1</b> <b>(65-85)</b>	130	156	187	225	270	324	390	467
<b>D40/2</b> <b>(35-60)</b>	63	75	90	108	130	156	187	225
<b>D40/3</b> <b>(15-30)</b>	30	36	43,5	52,5	63	75	90	108
<b>D40/4</b> <b>(3-10)</b>	14,5	17,5	21	25	30	36	43,5	52,5

### Tournois Dames +55 ans

Catégories	TP	TP	TP	1/8	1/4	1/2	F	V
<b>D55/1</b> <b>(35-60)</b>	52,5	63	75	90	108	130	156	187
<b>D55/2</b> <b>(15-30)</b>	25	30	36	43,5	52,5	63	75	90
<b>D55/3</b> <b>(3-10)</b>	12	14,5	17,5	21	25	30	36	43,5

## Seniors Masters (tour final des Critériums régionaux)

### Dames +25 ans

Catégories	F	V
<b>D25/1 (65-115)</b>	428,5	513,5
<b>D25/2 (35-60)</b>	206	247,5
<b>D25/3 (15-30)</b>	99	119
<b>D25/4 (3-10)</b>	48	58

### Dames +40 ans

Catégories	F	V
<b>D40/1 (65-85)</b>	390	467
<b>D40/2 (35-60)</b>	187	225
<b>D40/3 (15-30)</b>	90	108
<b>D40/4 (3-10)</b>	43,5	52,5

### Dames +55 ans

Catégories	F	V
<b>D55/1 (35-60)</b>	156	187
<b>D55/2 (15-30)</b>	75	90
<b>D55/3 (3-10)</b>	36	43,5

## Championnats de Belgique vétérans Dames

<b>DAMES</b>	Min-Max	TP	TP	TP	1/8	1/4	1/2	F	V
<b>25</b>	65-115	247.5	297	357	428.5	616	738	886	1063
<b>30</b>	65-115	146	206	247.5	357	428.5	616	738	886
<b>35</b>	65-115	119	171.5	206	297	357	513.5	616	738
<b>40</b>	45-115	130	156	187	225	324	390	467	559
<b>45</b>	45-115	75	108	130	187	225	324	390	467
<b>50</b>	45-115	63	90	108	156	187	270	324	390
<b>55</b>	35-115	52.5	75	90	130	156	225	270	324
<b>60</b>	30-115	43.5	63	75	108	130	187	225	270
<b>65</b>	20-115	30	36	52.5	63	90	108	156	187
<b>70</b>	15-115	17.5	21	30	36	52.5	63	90	108
<b>75</b>	10-115	10	12	17.5	21	30	36	52.5	63

### Tournois internationaux Vétérans Dames

	TP	TP	TP	TP	1/4	1/2	Finaliste	Vainqueur	BV
<b><u>CT 100</u></b>									
+30 +35	90	108	130	156	187	225	270	324	75
+40 +45	75	90	108	130	156	187	225	270	70
+50 +55	52.5	63	75	90	108	130	156	187	65
+60 +65	43.5	52.5	63	75	90	108	130	1560	60
+70 +75	21	25	30	36	43.5	52.5	63	75	40
+80 +85 +90	10	12	14.5	17.5	21	25	30	36	20
<b><u>CT 200</u></b>									
+ 30 +35	108	130	156	187	225	270	324	390	80
+40 +45	90	108	130	156	187	225	270	324	75
+50 +55	63	75	90	108	130	156	187	225	70
+60 +65	52.5	63	75	90	108	130	156	187	65
+70 +75	25	30	36	43.5	52.5	63	75	90	45
+80 +85 +90	12	14.5	17.5	21	25	30	36	43,5	25
<b><u>CT 400</u></b>									
+ 30 +35	130	156	187	225	270	324	390	467	85
+40 +45	108	130	156	187	225	270	324	390	80

+50 +55	75	90	108	130	156	187	225	270	75
+60 +65	63	75	90	108	130	156	187	225	70
+70 +75	30	36	43.5	52.5	63	75	90	108	50
+80 +85 +90	14.5	17.5	21	25	30	36	43.5	52.5	30
<b><u>CT 700</u></b>									
+ 30 +35	225	270	324	390	467	560	672	806	95
+40 +45	187	225	270	324	390	467	560	672	90
+50 +55	130	156	187	225	270	324	390	467	85
+60 +65	108	130	156	187	225	270	324	390	80
+70 +75	52.5	63	75	90	108	130	156	187	60
+80 +85 +90	43.5	30	36	43.5	52.5	63	75	90	40
<b><u>CT 1000</u></b> <b>et</b> <b><u>Chpt</u></b> <b><u>Europe</u></b>									
+ 30 +35	270	324	390	467	560	672	806	967	100
+40 +45	225	270	324	390	467	560	672	806	95
+50 +55	156	187	225	270	324	390	467	560	90
+60 +65	130	156	187	225	270	324	390	467	85
+70 +75	63	75	90	108	130	156	187	225	65
+80 +85 +90	30	36	43.5	52.5	63	75	90	108	45

<u>Chpt</u> <u>Monde</u>									
+ 30 +35	390	467	560	672	806	967	1160	1392	105
+40 +45	324	390	467	560	672	806	967	1160	100
+50 +55	225	270	324	390	467	560	672	806	95
+60 +65	187	225	270	324	390	467	560	672	90
+70 +75	90	108	130	156	187	225	270	324	70
+80 +85 +90	43.5	52.5	63	75	90	108	130	156	50

## Tournois Messieurs

Catégories	TP	TP	TP	TP	1/8	1/4	1/2	F	V
<b>M1**** (95-115)</b>	1160	1392	1670	2004	2405	2887	3466	4161	4995
<b>M1**** (95-115)</b>	967	1160	1392	1670	2004	2405	2887	3466	4161
<b>M1*** (95-115)</b>	806	967	1160	1392	1670	2004	2405	2887	3466
<b>M1** (95-115)</b>	672	806	967	1160	1392	1670	2004	2405	2887
<b>M1* (95-115)</b>	560	672	806	967	1160	1392	1670	2004	2405
<b>M2 (75-90)</b>	270	324	390	467	560	672	806	967	1160
<b>M3 (55-70)</b>	130	156	187	225	270	324	390	467	560
<b>M4 (35-50)</b>	63	75	90	108	130	156	187	225	270
<b>M5 (15-30)</b>	30	36	43,5	52,5	63	75	90	108	130
<b>M6 (3-10)</b>	14,5	17,5	21	25	30	36	43,5	52,5	63

## Gentlemen Masters (tour final des Critériums régionaux)

Catégories	F	V
<b>M2</b>	967	1160
<b>M3</b>	467	560
<b>M4</b>	225	270
<b>M5</b>	108	130
<b>M6</b>	52,5	63

## Phase finale du Belgian Circuit M1

Les points sont attribués dès le premier match même en cas de défaite.

Catégories	1/4	1/2	F	V
<b>M1 (BC)</b>	2887	3466	4161	4995

### Tournois internationaux Messieurs

Catégories	TP	1/8	1/4	1/2	F	V	BV
<b>M25</b>	3466	4161	4995	5995	7190	8630	115
<b>M15</b>	2887	3466	4161	4995	5995	7190	115

### Tournois Messieurs +35 ans

Catégories	TP	TP	TP	1/8	1/4	1/2	F	V
<b>M35/1</b> <b>(95-115)</b>	467	560	672	806	967	1160	1392	1670
<b>M35/2</b> <b>(75-90)</b>	270	324	390	467	560	672	806	967
<b>M35/3</b> <b>(55-70)</b>	130	156	187	225	270	324	390	467
<b>M35/4</b> <b>(35-50)</b>	63	75	90	108	130	156	187	225
<b>M35/5</b> <b>(15-30)</b>	30	36	43,5	52,5	63	75	90	108
<b>M35/6</b> <b>(3-10)</b>	14,5	17,5	21	25	30	36	43,5	52,5

### Tournois Messieurs +50 ans

Catégories	TP	TP	TP	1/8	1/4	1/2	F	V
<b>M50/1</b> <b>(75-90)</b>	225	270	324	390	467	560	672	806
<b>M50/2</b> <b>(55-70)</b>	108	130	156	187	225	270	324	390
<b>M50/3</b> <b>(35-50)</b>	52,5	63	75	90	108	130	156	187
<b>M50/4</b> <b>(15-30)</b>	25	30	36	43,5	52,5	63	75	90
<b>M50/5</b> <b>(3-10)</b>	12	14,5	17,5	21	25	30	36	43,5

### Tournois Messieurs +60 ans

Catégories	TP	TP	TP	1/8	1/4	1/2	F	V
<b>M60/1</b> <b>(55-70)</b>	90	108	130	156	187	225	270	324
<b>M60/2</b> <b>(35-50)</b>	43,5	52,5	63	75	90	108	130	156
<b>M60/3</b> <b>(15-30)</b>	21	25	30	36	43,5	52,5	63	75
<b>M60/4</b> <b>(3-10)</b>	10	12	14,5	17,5	21	25	30	36

### Seniors Masters (tour final des Critériums régionaux)

#### Messieurs +35 ans

Catégories	F	V
<b>M35/1</b> <b>(95-115)</b>	1392	1670
<b>M35/2</b> <b>(75-90)</b>	806	967
<b>M35/3</b> <b>(55-70)</b>	390	467
<b>M35/4</b> <b>(35-50)</b>	187	225
<b>M35/5</b> <b>(15-30)</b>	90	108
<b>M35/6</b> <b>(3-10)</b>	43,5	52,5

#### Messieurs +50 ans

Catégories	F	V
<b>M50/1</b> <b>(75-90)</b>	672	806
<b>M50/2</b> <b>(55-70)</b>	324	390
<b>M50/3</b> <b>(35-50)</b>	156	187

<b>M50/4 (15-30)</b>	75	90
<b>M50/5 (3-10)</b>	36	43,5

### Messieurs +60 ans

Catégories	F	V
<b>M60/1 (55-70)</b>	270	324
<b>M60/2 (35-50)</b>	130	156
<b>M60/3 (15-30)</b>	63	75
<b>M60/4 (3-10)</b>	30	36

### Championnats de Belgique vétérans Messieurs

MESSIEURS	Min- Max	TP	TP	TP	1/8	1/4	1/2	F	V
<b>35</b>	65-115	324	390	560	672	967	1160	1392	1670
<b>40</b>	65-115	225	324	390	560	672	967	1160	1392
<b>45</b>	65-115	187	270	324	467	560	806	967	1160
<b>50</b>	45-115	156	225	270	390	467	672	806	967
<b>55</b>	45-115	130	187	225	324	390	560	672	806
<b>60</b>	35-115	90	108	156	187	270	324	467	560
<b>65</b>	30-115	75	90	130	156	225	270	390	467
<b>70</b>	20-115	43.5	52.5	75	90	130	156	225	270
<b>75</b>	15-115	30	36	52.5	63	90	108	156	187
<b>80</b>	10-115	21	25	36	43.5	63	75	108	130

### Tournois internationaux Seniors Messieurs

Catégories	TP	TP	TP	TP	1/4	1/2	Finaliste	Vainqueur	BV
<b><u>CT 100</u></b>									
+ 30 +35	187	225	270	324	390	467	560	672	75
+40 +45	156	187	225	270	324	390	467	560	70
+50 +55	108	130	156	187	225	270	324	390	65
+60 +65	75	90	108	130	156	187	225	270	60
+70 +75	36	43.5	52.5	63	75	90	108	130	40
+80 +85 +90	17.5	21	25	30	36	43.5	52.5	63	20
<b><u>CT 200</u></b>									
+ 30 +35	225	270	324	390	467	560	672	806	80
+40 +45	187	225	270	324	390	467	560	672	75
+50 +55	130	156	187	225	270	324	390	467	70
+60 +65	90	108	130	156	187	225	270	324	65
+70 +75	43.5	52.5	63	75	90	108	130	156	45
+80 +85 +90	21	25	30	36	44	53	63	75	25
<b><u>CT 400</u></b>									
+ 30 +35	270	324	390	467	560	672	806	967	85
+40 +45	225	270	324	390	467	560	672	806	80
+50 +55	156	187	225	270	324	390	467	560	75
+60 +65	108	130	156	187	225	270	324	390	70
+70 +75	52.5	63	75	90	108	130	156	187	50
+80 +85 +90	25	30	36	43.5	52.5	63	75	90	30

<u>CT 700</u>									
+ 30 +35	467	560	672	806	967	1160	1392	1670	95
+40 +45	390	467	560	672	806	967	1160	1392	90
+50 +55	270	324	390	467	560	672	806	967	85
+60 +65	187	225	270	324	390	467	560	672	80
+70 +75	90	108	130	156	187	225	270	324	60
+80 +85 +90	43.5	52.5	63	75	90	108	130	156	40
<u>CT 1000 et Chpt Europe</u>									
+ 30 +35	560	672	806	967	1160	1392	1670	2004	100
+40 +45	467	560	672	806	967	1160	1392	1670	95
+50 +55	324	390	467	560	672	806	967	1160	90
+60 +65	225	270	324	390	467	560	672	806	85
+70 +75	108	130	156	187	225	270	324	390	65
+80 +85 +90	52.5	63	75	90	108	130	156	187	45
<u>Chpt Monde</u>									
+30 +35	806	967	1160	1392	1670	2004	2405	2887	105
+40 +45	672	806	967	1160	1392	1670	2004	2405	100
+50 +55	467	560	672	806	967	1160	1392	1670	95
+60 +65	390	467	560	672	806	967	1160	1392	90
+70 +75	187	225	270	324	390	467	560	672	70
+80 +85 +90	90	108	130	156	187	225	270	324	50

## Appendice E – Points interclubs

### Grille des points

	<b>JF -15</b>	<b>JF -17</b>	<b>JG -15</b>	<b>JG -17</b>	<b>Dames</b>	<b>Messieurs</b>
« 115 pts »	1491	1606	2334	2735	1722	3217
« 110 pts »	1318	1397	1985	2319	1476	2720
« 105 pts »	1167	1235	1692	1970	1303	2304
« 100 pts »	1035	1093	1445	1677	1152	1955
« 95 pts »	918	969	1237	1430	1020	1662
« 90 pts »	815	859	1061	1222	903	1415
« 85 pts »	724	762	912	1046	800	1207
« 80 pts »	643	676	785	897	709	1031
« 75 pts »	571	600	677	770	628	882
« 70 pts »	507	532	585	662	556	755
« 65 pts »	450	471	504	570	492	647
« 60 pts »	404	419	435	489	435	555
« 55 pts »	362	375	375	420	389	474
« 50 pts »	322	334	322	360	347	405
« 45 pts »	286	297	276	307	307	345
« 40 pts »	252	261	235	261	271	292
« 35 pts »	220	228	198	220	237	246
« 30 pts »	183	194	165	183	205	205
« 25 pts »	150	159	135	150	168	168
« 20 pts »	121	128	108	120	135	135
« 15 pts »	93	99	83	93	105	105
« 10 pts »	68	72	59	68	78	78
« 5 pts »	53	57	45	53	62	62
« 3 pts »	45	49	39	45	53	53

	<b>D25</b>	<b>D40</b>	<b>D55</b>	<b>M35</b>	<b>M50</b>	<b>M60 et + âgés</b>
<b>« 115 pts »</b>	1606	1491	1333	2735	2334	2000
<b>« 110 pts »</b>	1397	1318	1182	2319	1985	1707
<b>« 105 pts »</b>	1235	1167	1050	1970	1692	1460
<b>« 100 pts »</b>	1093	1035	933	1677	1445	1252
<b>« 95 pts »</b>	969	918	830	1430	1237	1076
<b>« 90 pts »</b>	859	815	739	1222	1061	927
<b>« 85 pts »</b>	762	724	658	1046	912	800
<b>« 80 pts »</b>	676	643	586	897	785	692
<b>« 75 pts »</b>	600	571	522	770	677	600
<b>« 70 pts »</b>	532	507	465	662	585	519
<b>« 65 pts »</b>	471	450	419	570	504	450
<b>« 60 pts »</b>	419	404	377	489	435	390
<b>« 55 pts »</b>	375	362	337	420	375	337
<b>« 50 pts »</b>	334	322	301	360	322	291
<b>« 45 pts »</b>	297	286	267	307	276	250
<b>« 40 pts »</b>	261	252	235	261	235	213
<b>« 35 pts »</b>	228	220	198	220	198	180
<b>« 30 pts »</b>	194	183	165	183	165	150
<b>« 25 pts »</b>	159	150	136	150	135	123
<b>« 20 pts »</b>	128	121	108	120	108	98
<b>« 15 pts »</b>	99	93	83	93	83	74
<b>« 10 pts »</b>	72	68	59	68	59	51
<b>« 5 pts »</b>	57	53	45	53	45	39
<b>« 3 pts »</b>	49	45	39	45	39	34

	<b>-9</b>	<b>-11</b>	<b>JF-13</b>	<b>JG-13</b>
« 115 pts »	/	/	1333	2000
« 110 pts »	/	/	1182	1707
« 105 pts »	/	/	1050	1460
« 100 pts »	/	/	933	1252
« 95 pts »	/	/	830	1076
« 90 pts »	/	/	739	927
« 85 pts »	/	/	658	800
« 80 pts »	/	/	586	692
« 75 pts »	/	/	522	600
« 70 pts »	/	/	465	519
« 65 pts »	/	/	419	450
« 60 pts »	/	/	377	390
« 55 pts »	/	/	337	337
« 50 pts »	/	/	301	291
« 45 pts »	/	/	267	250
« 40 pts »	/	/	235	213
« 35 pts »	/	/	198	180
« 30 pts »	/	/	165	150
« 25 pts »	/	/	/	/
« 20 pts »	/	/	/	/
« 15 pts »	/	/	/	/
« 10 pts »	/	/	/	/
« 5 pts »	/	/	/	/
« 3 pts »	/	/	/	/
.1	54	87,75	150	135
.2	43,2	70,2	121	108
.3	26,4	42,9	93	66
.4	18	29,25	68	45
.5	13,6	22,1	53	34

<b>.6</b>	10,8	17,55	42	27
<b>.7</b>	8,2	13,325	31,5	20,5
<b>.8</b>	7	11,375	26	17,5